Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Arrêté du 9 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage

NOR: ECEA0829500A

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 310-2 et R. 310-8, modifié en dernier lieu par le decret n° 2009-16 du 7 janvier 2009, relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'article L. 310-2 du code de commerce,

Arrête:

Art. 1er. – La déclaration préalable de vente au déballage prévue à l'article R. 310-8 du code de commerce est établie conformément au modèle figurant en annexe.

Elle est signée par le vendeur ou l'organisateur ou par une personne ayant qualité pour le représenter.

- Art. 2. La déclaration est accompagnée d'un justificatif de l'identité du déclarant.
- **Art. 3.** Le directeur du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 2009.

1. Déclarant :

Pour la ministre et par délégation : Le directeur du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales, J.-C. Martin

ANNEXE

MODÈLE DE DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

No	n, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :
	n du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales):
	SIRET:
Ac	esse: n°
	nplément d'adresse :
Co	e postal : Localité :
	phone (fixe ou portable):
	Caractéristiques de la vente au déballage :
	esse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce
	ail):
	chandises vendues: neuves occasion
	ıre des marchandises vendues :
Da	e de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de
	erce):
Da	e de début de la vente :

<u>Texte précédent</u> <u>Page suivante</u> <u>Texte suivant</u>

Durée de la vente (en jours):	
3. Engagement du déclarant : Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom), certifie exacts le renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.	
Date et signature :	ler
4. Cadre réservé à l'administration : Date d'arrivée :	
Observations:	

Texte précédent Page précédente

Texte suivant